



REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT
TERRITOIRE DE BELFORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES
MENAGERES**

Séance du 25 Novembre 2022

Question n°13

Vente d'un bien immobilier du SMICTOM

L'an deux mille vingt-et-un, le **25 Novembre** à 18 heures 30, sous la Présidence de Monsieur **Patrick MIESCH**, Président, le Comité Syndical du SMICTOM de la Zone Sous Vosgienne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, suite à la convocation du 19 Novembre 2021.

15 délégués titulaires sur 29 étaient présents, 3 étaient représentés et 4 avaient donné pouvoir formant ainsi la majorité des membres en exercice.

Étaient présents : Jean-Luc ANDERHUEBER, Nathalie CASTELEIN, Jacky CHIPAUX, Serge MARLOT Eric PARROT, Patrick MIESCH, Maurice COURTOIS, Emile EHRET, Sonia BISCHOFF, Denis KUNTZMANN, Henri STASCHE, Eric BOILLETOT, François BRESSON, Michel GALMICHE, Yves TESTON.

Étaient représentés : Chantal LESOU pour Arnaud DOYEN, Jean-Baptiste REMOND pour Gilles GROSJEAN, Jacqueline UHLEN pour Jean-Marie BERLINGER

Avaient donné procuration : Maryse GARNICHET à Eric BOILLETOT, Benoît CORNU à Yves TESTON, Patrick CARDOT à François BRESSON, Manon FURTER à Hervé UHLEN.

Étaient Excusés : Maxime BELTZUNG, Manon FURTER.

Étaient Absents : Patrick DEMOUGE, Alain FESSLER, Jean-Louis SALORT, Elisabeth WILLEMMAIN, Luc SENGLER.

Secrétaire de séance : Nathalie CASTELEIN

Nombre de membres		
Afférents au Comité	En exercice	Votants
29	29	22

Vote		
Pour	Contre	Abstention
22	0	0

Date de Convocation : 19 Novembre 2021

Date d'affichage : 2 Décembre 2021

DELIBERATION

Le bâtiment situé au 13b rue de Giromagny à Etueffont, propriété du SMICTOM (pour le bâti) est dédié à l'activité en lien avec l'exploitation des marchés publics de collecte des déchets ménagers et assimilés (entretien des véhicules, départ camions, départ des collaborateurs de l'exploitant...).

L'activité a fortement évolué ces dernières années impliquant une augmentation du nombre de véhicules de collecte, des risques de collision entre les véhicules et les utilisateurs du stade adjacent, des risques de bruit et pollution, des difficultés de stationnement sur le parking qui est un parking public même si celui-ci a été financé par le SMICTOM dans les années 2000...

Suite à des alertes de sécurité sur le parking du stade adjacent par la mairie d'Etueffont et afin de faciliter l'accès à la zone d'hélicoptage proche en cas d'accident majeur, suite également à des pollutions du fait de l'activité (qui ont été contenues et réglées rapidement), une partie de l'activité (gestion des bennes de déchèteries) a déjà été transférée au niveau de l'ancien quai de transfert d'Etueffont début 2021.

Malgré ce transfert d'une partie de l'activité, il s'avère que l'exploitation d'une activité de collecte des déchets ménagers et assimilées de notre ampleur n'est plus compatible avec un positionnement en cœur de village.

De ce fait, des négociations sont en cours, avec l'exploitant actuel, afin de déplacer la totalité de l'activité du bâtiment situé au 13b rue de Giromagny à Etueffont sur un autre site compatible avec une activité de collecte de déchets ménagers et assimilées.

De plus, le bâtiment, ayant été construit dans les années 1980, nécessitera dans les années à venir des travaux de rénovation coûteux pour le SMICTOM (toiture complète, électricité, mise aux normes des vestiaires...).

En parallèle, des artisans se sont fait connaître pour acquérir le bâtiment, dans l'état, afin de développer des activités plus compatibles avec un cœur de village

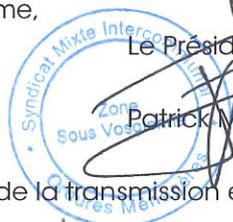
Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide d'autoriser le Président à vendre le bâtiment situé au 13b rue de Giromagny à Etueffont et à réaliser l'ensemble des actes nécessaires à la vente de ce bâtiment.

Fait et Délibéré le jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme,

Le Président,
Patrick MIESCH



Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Préfecture du
et de la publication le

8 Décembre 2021

30 Novembre 2021